

Enquête Noctules



Recherche auditive et visuelle de gîtes

UN PEU DE CONTEXTE

Les espèces : deux espèces de Noctules sont actuellement recensées en Alsace, la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*).

L'État des connaissances : les Noctules sont mal connues en Alsace comme ailleurs. Ce que l'on sait, c'est que les tendances nationales de populations sont en baisse. Malheureusement les colonies sont souvent découvertes trop tard (abattage d'arbre, travaux sur le bâti).



© J.VITTIER



RECHERCHE AUDITIVE ?

Les cris sociaux des Noctules émis au gîte sont audibles parfois jusqu'à 50 m ! L'utilisation d'un détecteur peut vous aider si vos oreilles rechignent à percevoir les sons très aigus (~20Hz), néanmoins une bonne écoute peut suffire.

La mise bas et l'élevage des jeunes a lieu entre mi-juin et mi-juillet. C'est la période la plus adaptée pour découvrir des gîtes.

Les Noctules s'approchent de l'entrée de leur gîte et sont plus sonores par forte chaleur. Les journées chaudes d'été sont donc propices à leur recherche, notamment entre 11h et 16h ou avant la tombée du jour. Des mouches peuvent trahir leur présence et parfois un individu prend l'air à l'entrée.



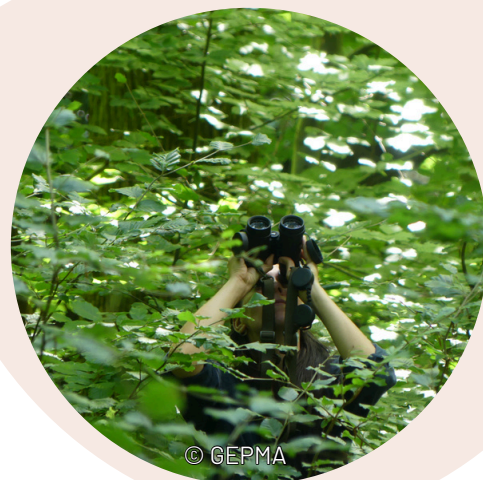
© L.Thiriet



QU'EST-CE QU'UN GÎTE ?

Un **gîte** est un **habitat utilisé par la chauve-souris** sur une partie de son cycle biologique.

Dans les arbres, différents **dendromicrohabitats** peuvent constituer des gîtes : fissures, décollement d'écorce, ancienne loge de pic, cavité, ...



© GEPMA



DES QUESTIONS ?

Quel bruit fait un cri social de chauve-souris ?

Vous pouvez le découvrir [ici](#)

Concrètement comment participer ?

Le protocole est présenté en page suivante

Vous avez d'autres question ?

N'hésitez pas à solliciter le GT Noctules du Groupe Chiroptères Alsace : contact@gepma.org

Enquête Noctules

Protocole



Recherche auditive et visuelle de gîtes

1. Se déplacer lentement sur un linéaire
2. Rechercher à vue et si nécessaire aux jumelles des gîtes potentiels
3. Réaliser des écoutes de 5 à 10 minutes pour détecter la présence de Chauves-souris
4. Bien identifier tout arbre gîte
5. Transmettre la donnée au GT Noctules
6. Effectuer un comptage à l'envol (OPTIONNEL)

1 - LE SITE DE PROSPECTION

N'hésitez pas à solliciter le GT Noctules pour avoir des conseils !

Se déplacer à pieds sur un transect linéaire

- Parcs et jardins
- Espaces verts urbains
- Allées arborées et alignements d'arbres
- Boisements et forêt (suivre les chemins, allées)

 **Veillez à respecter les interdictions de passages, les propriétés privées, les espaces naturels protégés ...**

2 - RECHERCHE VISUELLE



Recherche d'habitats potentiels (dendromicrohabitats)

- Fissures
- Cavités
- Trous de pics
- Décollements d'écorce

Chercher les indices de présence



- Coulures d'urines, guano (feuilles, tronc, sol)
- Odeur d'ammoniac
- Chauves-souris

4 - BIEN IDENTIFIER L'ARBRE GÎTE

Si un gîte occupé est découvert, il est nécessaire de bien le repérer :

- Point GPS et points de repère (exemples : chemin, fossé, souche,...)
- Photos de l'arbre et du gîte mais aussi de son contexte
- Ne pas marquer l'arbre ! Il sera marqué par le GEPMA après vérification et avec accord du propriétaire



© GEPMA

3 - RECHERCHE AUDITIVE



Être attentif aux bruits durant toute votre prospection

Réaliser des points d'écoute de 5 à 10 minutes en cas de doute ou de gîte potentiel

- ↳ Pas de cris sociaux ?
je poursuis ma prospection
- ↳ Un doute ?
je compare avec les sons modèles 
- ↳ Le doute persiste ?
J'enregistre le son et je l'envoie au GT
- ↳ Des cris sociaux entendus ?
Je passe à l'étape 4



© J.VITTIER

5 - TRANSMISSION D'INFORMATIONS

Vous avez trouvé un gîte occupé ?

Complétez la "fiche arbre" nationale et contactez le GT Noctules sans tarder ! Utilisez l'adresse **contact@gepma.org** pour transmettre vos informations, **le propriétaire sera contacté et l'arbre marqué** !

6 - OPTIONNEL - EFFECTUER UN COMPTAGE EN SORTIE DE GÎTE

Vous n'avez encore jamais fait de comptage en sortie de gîte ?

Contactez le GT Noctules sans tarder !